

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Cuve de propane pour séchoir à céréales sur la commune principale de l'AIOT Lieu-dit Ty Cloz 29690 PLOUYE.

La référence de votre dossier est A-4-4UX8737DM et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 13/05/2024 à 14h47 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

## 2 - Déclarant

---

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **83409649700187**

Organisme : **SOCOTEC ENVIRONNEMENT**

Fonction : **Ingénieur Chargé d'Affaires HSE**

## Personne morale

N° SIRET **85204029400013**

Raison sociale **L'EPI BREIZH**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**TY CLOZ**

**29690 PLOUYE**

## Signataire

Qualité : **Gérant**

## Référent

Fonction : **Gérant**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Cuve de propane pour séchoir à céréales**

Description des activités :

La SARL L'EPI BREIZH a été créée en 2019 dans le but de stocker des céréales pour le compte du groupe coopératif CLAL SAINT YVI. La société dispose aujourd'hui d'un bâtiment construit en deux temps, pour une surface totale de 1800m<sup>2</sup>. Ce bâtiment abrite des silos à plat pour le stockage de céréales (orge et blé principalement) déjà classés sous la rubrique 2160-1.b pour un volume de stockage de 10000 m<sup>3</sup>. Le nouveau projet consiste en la création de 3 silos de stockage verticaux afin d'augmenter la capacité de stockage de la société. Les principaux éléments du projet sont les suivants: -3 silos de stockage de 4600m<sup>3</sup> chacun, d'une hauteur de 23m, pour un volume total de stockage de 13800m<sup>3</sup> ; -Un silo tampon humide avant séchoir de 170m<sup>3</sup> ; -Un séchoir à gaz et sa cuve de gaz aérienne associée ; -Un ensemble sous charpente composé d'un nettoyeur (crible rotatif) associé à une aspiration de poussière et à un cyclone rejetant à l'extérieur et d'un élévateur à chaîne ; -Une fosse de réception ; -Une galerie enterrée sous cellule ; -Un boisseau de chargement ;

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

Localisation de l'installation

Lieu-dit Ty Cloz

29690 PLOUYE

X : 201401

Y : 6826157

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

## Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2160	2160-1-b	Silos et stockage de céréales, grains...	Volume stocké 10000 m3	DC	
2160	2160-2-b	Silos et stockage de céréales, grains...	Volume stocké 13970 m3	DC	3 silos verticaux de 4600m3 et 1 silo tampon vertical de 170m3 1 cuve de 70m3, au taux de remplissage de 85%, pour une masse volumique de 0,515 pour le propane: 70 x 0,85 x 0,515 = 30,6 tonnes
4718	4718-2-b	Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2	30.6 t	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**L'installation ne sera pas génératrice de déchets**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

### Disposition en cas de sinistre

Précisez : **La société l'EPI BREIZH dispose d'une réserve de 400m3 à proximité du silo à plat, à 180m de la cuve de propane. Une prise d'eau pompier déportée sera installée afin que la prise soit à moins de 100m du risque à défendre**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Sans Objet**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Non**

<b>Nom de l'autorisation ou de la déclaration</b>	<b>Date de dépôt</b>	<b>Organisme en charge de l'instruction</b>
Preuve de dépôt n°A-0-M7KQ5SMKX	27/05/2020	DREAL-UD29
Preuve de dépôt n°A-4-VU6W7Y4V5	04/04/2024	DREAL-UD29

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)